

## ➔ BIBLIOTHÈQUE FÉLICITÉ-ANGERS

*Un lieu de cohabitation entre culte et culture*



Photo : CPRQ, 2003



Photo : Diana Cardas, 2017

**Église Saint-François-de-Sales**  
Neuville  
Capitale-Nationale

### RÉSUMÉ DU PROJET

La Ville de Neuville devient propriétaire de l'église Saint-François-de-Sales en 2015. Le lieu est désacralisé la même année, puis, après quelques travaux, l'inauguration de la bibliothèque Félicité-Angers a lieu le 15 décembre 2017. En relocalisant la bibliothèque municipale dans une partie de l'église, la Ville s'engage à respecter la vocation communautaire et publique du lieu, en plus de réserver un espace polyvalent dédié à la célébration du culte. Ce projet de préservation du patrimoine bâti s'inscrit plus largement dans une volonté à long terme de revitalisation de l'ancien noyau villageois de Neuville et de centralisation de l'offre culturelle. Il bénéficie également aux biens patrimoniaux classés de l'église en leur offrant une nouvelle vitrine.

### BÂTIMENT D'ORIGINE

Reconstruite et modifiée à de nombreuses reprises depuis 1696, l'église Saint-François-de-Sales que l'on connaît actuellement est érigée en 1854 par le maçon Auguste-David Dussault et le charpentier Toussaint Vézina. Elle trône à proximité de la chapelle de procession Sainte-Anne (début XIX<sup>e</sup> siècle), classée immeuble patrimonial en 1965



Photo : CPRQ, 2003



Photo : Diana Cardas, 2017

et désignée lieu historique national du Canada en 2000. L'aire de protection de cette chapelle inclut l'église. À l'intérieur, l'église a su bien conserver ses trésors. Arrivé à Neuville en 1717, le baldaquin de style baroque (vers 1695) formerait avec le chœur (1761-1763) le plus vieil ensemble d'art religieux au Canada. Sous le baldaquin se trouve le maître-autel (1802) de François Baillaigé, architecte et sculpteur de renom. En 1885, on ajoute à la tribune arrière l'orgue réalisé par Napoléon Déry. Tous ces biens sont aujourd'hui classés objets patrimoniaux. La richesse de l'ornementation du sanctuaire contraste avec la sobriété de la nef en raison des modifications majeures effectuées depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

## HISTORIQUE DU TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Après cinq années de démarches avec la fabrique, la Ville de Neuville achète l'église pour une somme nominale de 1 \$ en décembre 2015, en plus de signer une convention de gestion sur les actifs immobiliers et mobiliers d'une durée maximale de 10 ans. Cette entente assure à la fabrique un droit de premier acheteur

sur les actifs cédés à la Ville. De plus, la fabrique conserve son bureau et l'accès au chœur, à la sacristie, à la nef (excluant l'espace de la bibliothèque), au jubé et à l'aire de stationnement lors des célébrations du culte. La Ville, quant à elle, se voit dans l'obligation de protéger et de mettre en valeur le bâtiment, les œuvres d'art et les biens classés qui restent la propriété de la fabrique après la vente du lieu.

## FINANCEMENT

Sur un montant total de plus de 2 millions de dollars, la municipalité a financé 815 720 \$, en plus d'avoir investi le produit de la vente de la bibliothèque à l'école dans ce projet. Prélevée pendant quelques années, une taxe d'accise a permis de récolter un demi-million de dollars. De plus, le gouvernement du Québec, par le biais du ministère de la Culture et des Communications, ainsi que du Conseil du patrimoine religieux du Québec, a investi près de 600 000 \$, notamment pour l'installation de gicleurs afin de répondre aux exigences en matière de sécurité incendie.

## CONCEPT DU PROJET

### Définition du projet

Intéressée par l'idée de déménager la bibliothèque municipale dans l'église depuis le début des années 2010, la Ville de Neuville voit son projet se concrétiser rapidement après avoir acheté l'église à la fabrique. Avant toute chose, elle devait tenir compte du fait que l'église est située dans l'aire de protection de la chapelle de procession Sainte-Anne, que son chœur est classé immeuble patrimonial et que de nombreuses œuvres d'art sont classées objets patrimoniaux. Ces mesures de reconnaissance patrimoniale guident la Ville vers une intervention minimale et respectueuse de l'héritage culturel du lieu. Plutôt que de voir cela comme des obstacles, elle inscrit la transformation de l'église dans un projet plus global, qui, à long terme, a pour but de revitaliser et de redynamiser le noyau villageois ancien de Neuville.



Photo : Diana Cardas, 2017

### **Description des interventions**

En avril 2015, l'église est désacralisée et les travaux peuvent débuter. L'installation de la bibliothèque dans la nef nécessite l'aménagement de nouveaux espaces et, par le fait même, l'enlèvement de tous les bancs en bois. Une réfection complète du plancher est nécessaire en raison de la détérioration de sa structure et de l'obligation que celle-ci ait une plus grande capacité portante. Des structures d'acier, supportant les panneaux de verre délimitant l'espace de la bibliothèque, sont ajoutées et peintes en blanc. Des travaux de peinture, de réfection du plâtre au-dessus du jubé, d'installation de nouveaux luminaires et de dispositifs acoustiques sur les murs et aux fenêtres permettent de rafraîchir le décor intérieur. L'espace entre les cloisons vitrées de la bibliothèque et le chœur est laissé libre de sorte qu'il peut être utilisé de différentes façons selon qu'il sert au culte ou à des activités culturelles. Afin de se conformer aux normes de sécurité incendie, des gicleurs et une nouvelle entrée d'eau sont installés dans l'église.

### **Intégration de la dimension patrimoniale au projet**

La légèreté et la finesse des interventions nécessaires à la transformation d'une partie de l'église en bibliothèque s'inscrivent dans la continuité de l'existant en mettant en valeur la richesse du décor intérieur et des biens patrimoniaux classés toujours présents dans ce lieu. L'utilisation de parois de verre pour délimiter l'espace de la bibliothèque assure une continuité visuelle à l'ensemble et participe à la création d'une ambiance apaisante pour les usagers. Les parois disposées de part et d'autre des étagères forment un corridor central, créant ainsi un lien direct avec le chœur. La volumétrie de la nef ainsi que l'architecture extérieure sont peu affectées par le nouvel usage.



Photo : CPRQ, 2003

« Les commentaires sont positifs et les gens sont fiers de leur bibliothèque. »

Source : M. Bernard Gaudreau, maire de Neuville.  
Tiré de Turgeon, Alain, « Neuville prévoit investir 27 M\$ en trois ans », *Courrier de Portneuf*, 2018-01-16.

## RETOMBÉES DU PROJET

L'implication de la Ville de Neuville est essentielle dans la réussite de ce projet de conversion partielle. Son intérêt pour la conservation de son patrimoine ainsi que son implication dans le développement d'un projet respectueux des éléments caractéristiques et des biens patrimoniaux ont permis une mise en valeur de ceux-ci et une réappropriation du lieu par la population. Les travaux de réfection effectués solidifient le bâtiment et lui assurent une plus grande longévité.

En plus de maintenir la pratique du culte, l'église Saint-François-de-Sales accueille désormais la bibliothèque municipale dans un espace fonctionnel, modernisé et convivial. Cette combinaison des usages permet de faire découvrir l'église à une clientèle qui ne fréquentait pas le lieu auparavant.

## → Exemples comparables :

**Bibliothèque de Saint-Elzéar-de-Témiscouata**  
Église Saint-Elzéar  
320, rue Principale  
Saint-Elzéar-de-Témiscouata,  
Québec

**Bibliothèque municipale de Saint-Jean-de-Dieu**  
Église Saint-Jean-de-Dieu  
75, rue Principale Nord  
Saint-Jean-de-Dieu, Québec

## → Contact :

Bibliothèque Félicité-Angers  
Ville de Neuville  
T. : 418 876-4750  
[www.ville.neuville.qc.ca/  
loisirs-et-activites/bibliotheque/](http://www.ville.neuville.qc.ca/loisirs-et-activites/bibliotheque/)

## DÉTAILS DU PROJET

Nom du projet Adresse Ville Population Région administrative	Bibliothèque Félicité-Angers 704, rue des Érables Neuville 4392 (2016) Capitale-Nationale (O3)
Nom du lieu de culte Tradition religieuse	Église Saint-François-de-Sales Catholique
Année de construction Années de conversion	1854 2015-2017
Description du projet de conversion	Transformation d'une partie de l'église afin d'y installer la bibliothèque municipale Réfection du plancher de la nef Ajout de systèmes mécaniques Mise aux normes du bâtiment, sécurité incendie
Architecte Maître d'ouvrage Superficie du projet	CLCa_Diana Cardas architecte Ville de Neuville 620 m <sup>2</sup>
Changement de propriété (nouveau propriétaire, type de transaction)	Ville de Neuville Prix de vente : 1 \$
Coût du projet	2443058 \$
Maillage financier	Financement municipal : 815 720\$ Taxe d'accise : 500 000 \$ Ministère de la Culture et des Communications : 487 200 \$ Produit de la vente de la bibliothèque : 443 716 \$ Conseil du patrimoine religieux du Québec : 196 422 \$
Statut juridique	Situé dans l'aire de protection de la chapelle Sainte-Anne Contient des biens classés immeubles et objets patrimoniaux
Cote patrimoniale Fiche d'inventaire	Exceptionnelle (B) 2003-03-004
Études et analyses réalisées	Analyse de la structure et de la mécanique électrique du bâtiment par Genivar (2013) Étude de faisabilité pour le projet de bibliothèque (2013) Programme fonctionnel et technique révisé par Groupe/A (2014) Rapport d'étape par WSP Canada (2016) Études préparatoires par CLCa_Diana Cardas architecte (2016)

Ce cahier a été réalisé par le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Ce projet a bénéficié du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications.

Recherche et rédaction : Isabelle Lortie

Révision linguistique : Marie-Élaine Gadbois, Oculus révision

Graphisme : Nancy Pomerleau, Siamois graphisme